

**SYNDICAT MIXTE D'ENERGIE
DU DEPARTEMENT
DES BOUCHES-DU-RHÔNE
(S.M.E.D.)**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU SMED**

**Séance du 25 juillet 2020
Présidence : Christophe AMALRIC**

N°2020-17

**Objet : Service Infrastructures de Recharge Véhicules Electriques (IRVE) - Budget Annexe IRVE-
Approbation du Compte de Gestion du Trésorier – Exercice 2019 –**

L'an deux mil vingt et le 25 juillet, à 9h30, le Comité du Syndicat Mixte d'Energie du Département des Bouches du Rhône, dûment convoqué par Monsieur Christophe AMALRIC, Président, s'est réuni dans les locaux du SMED13, à Miramas.

Etaient présents : voir liste jointe.
Constatant que le quorum est atteint ;

Il est exposé :

Après s'être fait présenter le Budget Primitif de l'exercice 2019, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le Compte de Gestion dressé par Monsieur le Trésorier Payeur Général, Comptable du Syndicat Mixte d'Energie du département des Bouches Du Rhône,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2019,

Statuant sur l'exécution du Budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne ses différentes sections,

**Le comité syndical, après avoir entendu l'exposé du Rapporteur du budget
et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité**

Que le Compte de Gestion - Budget Annexe des IRVE, dressé pour l'exercice 2019 par M. le Trésorier Payeur Général, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle pas de réserve de votre part.

(Ci-joint Résultats de l'Exercice - Compte de Gestion)

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, et ans susdits
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christophe AMALRIC

